

HABITAT JEUNES

LE MAG'

Le magazine de l'habitat des jeunes

N° 18 décembre 2024

4€

ISSN 2269-3580



**Le travail des jeunes :
entre contraintes et émancipation**

Annuaire des organisations, salarié·es et administrateur·rices
de l'ensemble du réseau Habitat Jeunes.
Déjà près de 1 500 professionnel·les inscrit·es !

PART'HAJ



© ... Journée nationale Habitat Jeunes 2024

Part'Haj :
l'annuaire du réseau
Habitat Jeunes
1 500 contacts en 1 clic

Vous aussi,
partagez vos coordonnées pour entrer facilement en contact avec vos pairs !

parthaj.reseauhaj.org / parthaj@reseauhaj.org



HABITAT JEUNES
LE MAG' N°18

Edito



SOMMAIRE

- Actus Réseau P. 02
- Actus Secteur P. 07
- Dossier P. 09
- Portrait d'acteur P. 23
- Faire union P. 24
- Prise de vue P. 27
- Lire, voir, écouter P. 28

Depuis la création des premiers « foyers jeunes travailleurs » du siècle dernier, le réseau Habitat Jeunes accueille des jeunes aux caractéristiques et aux occupations très variées. En emploi, en recherche d'emploi, en formation universitaire ou professionnelle ou encore en volontariat, l'« activité » constitue l'une des facettes de ces « **figures multiples de jeunesse** ». Ces statuts sont également devenus au fil des temps de plus en plus poreux : les jeunes exercent souvent dans une succession rapide ou simultanément plusieurs activités. Nous nous sommes adaptés à ces changements mais ils induisent aussi de nouvelles tensions sur nos projets. À l'heure de la précarisation massive d'une partie des jeunes, quel·les interlocuteur·rices de la jeunesse laborieuse sommes-nous devenu·es ?

Le 21 novembre 2024 a eu lieu notre journée nationale. Elle a réuni les acteur·rices du réseau Habitat Jeunes, leurs partenaires institutionnels, politiques, associatifs, et des porteur·ses de projets pour des tables rondes et des ateliers. En présence des directions générales de France Travail et d'Action Logement, du réseau des missions locales, de chercheurs et d'acteur·rices majeur·es, nous avons planché ensemble : *Que font les « nouveaux·lles » jeunes travailleur·ses ? Quels sont leurs revenus, leurs charges, leurs contraintes, leurs forces, leurs trajectoires ? Quel est le lien entre habitat et travail ? Comment la jeunesse constitue-t-elle une richesse pour les territoires en déprise ou en tension de recrutement ?*

Le dossier central de ce magazine se donne pour objet de rendre compte de nos échanges, de donner une idée du fourmillement des initiatives du réseau et d'imaginer de nouvelles pistes pour l'avenir.

Marianne Auffret

Directrice générale de l'Union nationale pour l'habitat des jeunes

Directrice de la publication :

Marianne Auffret

Coordination : Anne Bouttier

Comité de rédaction :

Marianne Auffret, Marie Bourgault, Anne Bouttier, Céline Compère, Romain Leclerc, Virginie Ouin, Louise Pelletier, Emma Pilato

Journaliste : Emmanuelle Gautier

Maquette : AR Atelier

Mise en page : Anne Bouttier

Photo de Une : Maelys Bourrat

Illustration : Valentin Prévot

Imprimeur : Imprimerie RAS

Papiers : Certifiés PEFC

(Issus de forêts gérées durablement et de sources contrôlées)

Ce numéro a vu le jour grâce à l'implication de nombreuses autres personnes que nous remercions vivement !

Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes

12, avenue du Général-de-Gaulle
94 307 Vincennes Cedex
www.habitatjeunes.org

Antilles Guyane

Ensemble pour quoi faire ?

FJT « Les Cycas » - Fort-de-France - Martinique

www.lescycas.fr



© FJT « LES CYCAS » - FORMATION DU 24 AU 26 JUIN 2024

Créé voici plus de 50 ans, le FJT «Les Cycas» situé à Fort-de-France est actuellement en train de retravailler son projet d'établissement.

« C'est une obligation tous les 5 ans. » rappelle Marie-Luce Lélain, la directrice. « Mais c'est aussi une occasion de redéfinir un langage commun, de requestionner nos valeurs, nos objectifs et notre vision de l'accompagnement des jeunes. » Ceci dans le cadre d'un projet « Habitat Inclusif et solidaire » porté par l'AEP. La démarche se veut collégiale. Cette refonte mobilise, dans l'équipe de 16 salarié-es, les professionnel-les les plus en contact avec les jeunes : une cuisinière, les intervenant-es socio-éducatif-ves, ou encore l'agent d'accueil et de sécurité sont ainsi de l'aventure. Les jeunes siégeant au CVS et les administrateur-rices de l'association gestionnaire participent aussi à la mise à jour du projet. L'association est accompagnée dans la démarche par Alain Mathieu, sociologue, formateur, ancien directeur d'établissement, aujourd'hui président de l'Urhaj Grand Est. Enrichie par ce regard extérieur et par une formation préparatoire de 3 jours, la réflexion s'appuie sur l'observation d'une évolution des publics, avec une recrudescence des difficultés d'insertion professionnelle et des situations de souffrance psychique.

Recentré sur un accompagnement individuel plus poussé, le projet d'établissement devrait être rédigé (collectivement toujours) d'ici à la fin du premier trimestre 2025.

Nouvelle Aquitaine

Université Populaire de l'Éducation : une 1^{ère} réussite

Habitat Jeunes Pau Pyrénées - Pau

www.habitat-jeunes-pau-asso.fr



© HABITAT JEUNES PAU PYRÉNÉES - UPE - 21 SEPTEMBRE 2024

7 résidences dans le Béarn, 300 places, 40 salarié-es : Habitat Jeunes Pau Pyrénées est solidement implantée sur son territoire. L'initiative prise par l'association de créer avec les Francas 64 une Université Populaire de l'Éducation répondait à l'objectif de faire vivre l'éducation populaire sur ce territoire et de renforcer les liens entre les associations impliquées localement.

Le succès de la 1^{ère} édition de l'UPE, avec une centaine de participants le 21 septembre dernier, a montré que ce défi pouvait être relevé. L'événement a été co-construit en groupe de 20 personnes, avec Les Francas 64, qui sont habitués à animer un tel processus. L'idée était d'expérimenter sur le territoire, en fédérant sur une journée toutes les personnes s'intéressant à l'éducation populaire : citoyen-nes, étudiant-es, chercheur-ses, jeunes résident-es et leurs ami-es, partenaires de l'association... Le thème retenu était aussi rassembleur que possible : « Quels sont les effets de l'évolution de la société sur la construction des parcours de vie des jeunes ? »

Dès février 2024, une soirée de lancement a annoncé la couleur, avec des vidéos de témoignages. 7 mois plus tard, une vingtaine d'intervenant-es ont témoigné à leur tour : étudiant-e, sophrologue, artiste, sociologue... Des ateliers ont permis d'échanger en sous-groupes sur 5 thèmes : droit et solidarité, information et numérique, bien-être et santé, transition écologique et expression libre. Pour 2025, l'envie de prolonger les échanges est bien là !

Ile-de-France

Une fresque à vingt mains

Résidence FJT - Sèvres

www.esperem.org



© ESPEREM

Le FJT de Sèvres est le dernier né du pôle « logement accompagné » de l'association Esperem, qui œuvre aussi dans les secteurs de l'hébergement, du logement d'insertion, de la formation et de la protection de l'enfance.

Ouverte voici deux ans, la résidence comporte 115 logements, dont 6 réservés aux familles monoparentales. Pour permettre aux jeunes résident-es de s'approprier les lieux, jusqu'ici plutôt neutres et impersonnels, l'équipe et les résident-es du FJT, ont eu l'idée d'une fresque conçue et réalisée collectivement.

Le sas d'entrée dans le hall d'accueil, qui présentait un pan de mur libre de 5 m de long par 1 m 25 de haut semblait idéal. L'idée a été retenue dans le cadre de l'appel à projets 2024 du Fonds Initiatives Locales contre l'Exclusion (FILE) de la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS) et de la Fondation JM Bruneau, ce qui a rendu le projet possible. Pour un budget de 3 500 €, un fresquiste professionnel (Fresh Street Art) a été mobilisé pour coanimer deux ateliers successifs d'une demi-journée, courant septembre. Huit jeunes et deux professionnel-les ont été associés à tout le processus, du choix du thème (la nature) au design de la fresque jusqu'à sa réalisation à la bombe aérosol.

Centre Val-de-Loire

Inédit : une écrivaine en Habitat Jeunes

Ô cœur de Vendôme - Vendôme

www.habitatjeunes-vendome.com



© HJOCV - ATELIER D'ÉCRITURE DU 16 OCTOBRE 2024

Cela semble improbable, et c'est pourtant une chance que le FJT Ô cœur de Vendôme offre à ses résident-es. D'octobre 2024 à mai 2025, Douce Dibondo, poétesse, performeuse et essayiste, y anime des temps de médiation culturelle à raison d'une semaine de résidence par mois.

L'action a le soutien de la région et de Ciclic Centre-Val de Loire. Ateliers d'écriture et de lecture à voix haute, création d'un fanzine à partir de textes rédigés par les jeunes sur leur vision du futur, réalisation d'un podcast, préparation d'une exposition : le programme commun, auquel déjà 58 résident-es participent, est riche. Pour Douce, c'est un retour aux sources : « J'ai été immigrante, j'ai moi-même vécu en foyer durant une année. C'était important pour moi de montrer aux jeunes la capacité qu'on a d'être là où on ne nous attend pas, peu importe de quelle assignation on souffre. Sans tomber dans un discours méritocratique, je voulais aussi apporter et leur partager ma vision, mes engagements, mes luttes antiraciste, antisexiste, anticapitaliste etc. » Avec l'animateur Régis Caillaud, référent du dispositif, elle espère que « dans quelques mois, années, nos échanges, nos débats-conversations, nos silences, nos rires et nos désaccords façonnent des individus intègres, droits dans leurs bottes et ouverts sur le monde, gardant à l'esprit de toujours aiguïser le glaive de leur esprit critique. »

Ile-de-France

Séminaire Habitat Jeunes Île-de-France : voir l'avenir !

www.habitatjeunes-idf.fr



© URHAJ ILE-DE-FRANCE

Vendredi 11 octobre, les membres du réseau Habitat Jeunes Île-de-France se sont retrouvés afin de définir collectivement les orientations et les actions du réseau pour les prochaines années.

La journée a commencé par une table ronde « Logement, emploi, émancipation : a-t-on oublié les jeunes ? » avec les interventions de Fanny Bugeja, maîtresse de conférence en sociologie à l'Université Paris Nanterre, Laurent Bresson, directeur de la DRIHL Île-de-France et Roman Orinowski, chargé de mission à la Fédération des Centres Sociaux.

Les participant-es ont ensuite pu échanger et débattre lors de 5 ateliers pour construire ensemble les prochaines orientations du réseau francilien. Repenser le périmètre du réseau, valoriser l'impact des projets sur les territoires, faire vivre la gouvernance et l'ancrage territorial, prendre à bras-le-corps les nouveaux enjeux de l'accompagnement socio-éducatif et la question de la participation des jeunes furent autant d'enjeux et de chantiers auxquels se sont attelés les adhérent-es. Ces ateliers ont ensuite fait l'objet d'une restitution collective pour une analyse, à chaud, des premières pistes de réflexion. La journée s'est terminée par un moment festif et convivial.

Occitanie

Premier séminaire Habitat Jeunes en Occitanie

www.habitatjeunesoccitanie.org



© URHAJ OCCITANIE

Les 16 et 17 octobre à Port Leucate dans l'Aude, étaient réunies les équipes Habitat Jeunes de la région Occitanie (administrateur-rices, intervenant-es sociaux-les, animateur-rices, gestionnaires locatifs, personnels administratifs, veilleur-ses de nuit et directions) pour réfléchir aux métiers, prendre du recul, échanger, rêver et envisager l'avenir.

Démarrage par une table ronde réunissant Rémi Lemaître, sociologue et Stéphane Sansinena, secrétaire général de la Fédération du BTP de l'Aude pour parler « logement et précarité des situations de jeunesse ».

8 ateliers ont ensuite émaillé le séminaire et l'on y a parlé : modèle économique, évaluation, précarité des jeunes, santé mentale, accueil des publics spécifiques, bifurcation écologique, réhabilitation et territoire et participation des jeunes.

Le marché aux idées a permis à chacun-e de découvrir des initiatives inspirantes et des expériences innovantes. Au-delà des temps de travail riches et productifs, ce premier séminaire a été l'opportunité de nombreux temps conviviaux (yoga, running, pétanque), festifs et de rencontres amicales !

Une première édition fédératrice qui ne restera pas sans suite...

Un week-end jeunes au top sous le soleil de Lille



© UNHAJ

Près de 70 participant-es étaient réunis, du 27 au 29 septembre à Lille, pour le week-end jeunes national 2024, dont une grande majorité de jeunes résident-es, issus de 8 régions, 15 villes et 18 résidences !

Le thème fil rouge du week-end, choisi par les jeunes : le sport.

Au programme :

- une auberge espagnole et une soirée pour se rencontrer ;
- des ateliers pour s'exprimer et échanger : sport et genre, sport et santé mentale, sport et alimentation ;
- des partages d'expériences sur les projets et talents des jeunes du réseau, avec une super scène ouverte (où on a même appris des rudiments de langue des signes) ;
- la découverte de la ville de Lille accompagnée par des résident-es lillois ;
- une soirée festive ;
- des activités au choix : balade à vélo, accrobranche, visite du musée de l'Illusion et de l'exposition « Textimooov ».

Un week-end riche en ambiance, en partages, en rires et en apprentissage ! Vivement le prochain !

Il y a eu du sport en Habitat Jeunes cet été



© UNHAJ

Mis au point en partenariat avec l'Ufolep, l'Unhaj a proposé cet été des « Défis Sport », en parallèle des Jeux Olympiques de Paris, pour mêler activité physique, créativité, plaisir et collectif.

Ces défis ont été l'occasion de mobiliser les équipes et les jeunes sur la période estivale. Les mois d'été invitent aux loisirs en plein air, offrant une opportunité idéale pour promouvoir la santé et le bien-être des jeunes dans les résidences.

Le concept : pendant les mois de juillet et août, les adhérents Habitat Jeunes étaient invités à poster chaque semaine sur les réseaux sociaux, des vidéos et photos de défis sportifs, proposés par l'Unhaj et organisés dans les résidences. Pompes, jongles, courses ou encore air-chaise, il y en avait pour tous les goûts !

À l'issue de 2 mois de défis, 4 résidences se sont démarquées : Adhaj Corrèze et AFJT Victor Hugo pour leur régularité, Adali Habitat Jeunes Grand Nancy pour leur originalité, et la résidence Equinoxe à Saint Gilles Croix de Vie pour la mixité dans leurs défis.

Ces 4 résidences remportent différents lots sportifs offerts par l'Ufolep ainsi qu'un chèque cadeau Décathlon.

Égalité, genre, sexualité : on s'eng'haj !



© VALENTIN PRÉVOT

Les jeunes accueilli-es au sein des projets Habitat Jeunes sont dans une période de construction d'identité de genre. Ils et elles peuvent rencontrer des difficultés, subir des discriminations ou des violences.

La motion d'orientation HAJ 2021-2025 comporte un axe sur la mixité des publics et stipule : « Toutes les formes de discrimination feront l'objet d'un travail spécifique avec une attention toute particulière à la dimension de genre ».

Depuis plusieurs mois déjà l'Unhaj s'est attelé à ce chantier, avec la mise en place d'un groupe de travail, d'une formation et d'un cycle de webinaires autour de la mixité, du consentement, de l'éducation à la sexualité, de l'accompagnement des publics LGBTQIA+, du travail du sexe en HAJ, de la réglementation en matière de violences sexistes et sexuelles. L'objectif est d'amplifier les dynamiques, sensibiliser, faire intervenir des expert-es et permettre au réseau d'échanger sur cette thématique.

Aujourd'hui, l'Unhaj met à disposition des acteur-rices Habitat Jeunes une affiche pour affirmer l'engagement du réseau et qui pourra être le point de départ d'échanges avec les résident-es (petit aperçu ci-contre et en 4^e de couverture de ce mag').

Et demain ? La construction d'un guide est en cours.

Le chiffre du mois



C'est le nombre de députés que l'Unhaj et l'UrhaJ Ile-de-France ont reçu dans la résidence Habitat Jeunes Saint-Jacques (ALJT) à Paris 14^e, accueillant des familles monoparentales, le 6 novembre dernier.

Cette visite s'inscrit dans le cadre du travail de mobilisation des parlementaires sur le sujet des enfants à la rue, mené avec le Collectif des Associations Unies (CAU) dont l'Unhaj est membre.

Étaient également représentées la Dihal et la CNAF, partenaires du réseau Habitat Jeunes, ainsi que les partenaires locaux de la résidence (Paris Habitat, l'Habitation Confortable, la Mairie du 14^e arrondissement, et la CAF 75).



© URHAJ ILE-DE-FRANCE

Quand Action Logement Services coopère avec les adhérents Habitat Jeunes



25.09.24 : SIGNATURE DE LA CONVENTION ENTRE L'UNHAJ ET ACTION LOGEMENT - CONGRÈS HLM - MONTPELLIER © UNHAJ

La convention liant l'Unhaj à Action Logement Services, filiale du groupe Action Logement dédiée à l'accompagnement social, est venue à expiration fin 2023. La nouvelle mouture 2024-2027 est une convention élargie à de nouveaux axes de travail. Action Logement Groupe en est ainsi également signataire et s'engage notamment à évaluer la possibilité de financer les opérations de construction neuve ou de réhabilitation de FJT.

L'axe principal de cette nouvelle convention porte sur la poursuite de la collaboration autour de l'AIO-A (accueil, information, orientation et accompagnement). Il s'agit d'accompagner les adhérents à la constitution de demande des aides proposées par Action Logement Services à destination des jeunes salarié-es (Avance Loca-Pass, plateforme ALIn, plateforme HLLS – Hors Logement Locatif Social). Les signataires étudient par ailleurs des dispositions inédites de soutien aux adhérents HAJ et de solvabilisation des jeunes résident-es.

Enfin, l'appui financier d'Action Logement à l'ingénierie territoriale est encouragé et un diagnostic partagé de l'état du bâti Habitat Jeunes et ses besoins en rénovation est en cours.

La révolution n'est pas copernicienne, mais les résidences, et surtout les 74 CLLAJ et Services Logement du réseau pourront toutefois décliner localement les mesures actées nationalement.

Signature d'une convention cadre entre la Dihal, l'Unafco et l'Unhaj



03.12.24 : SIGNATURE DE L'ACCORD CADRE ENTRE LA DIHAL, L'UNAFCO ET L'UNHAJ - RENCONTRES DE L'UNAFCO - METZ © ERWANN LE GARS

L'État a engagé en 2022 un chantier sur « les modalités d'attribution des logements relevant du contingent préfectoral à des personnes vulnérables en résidences sociales ». Après plusieurs mois d'échanges entre la Dihal, l'Unafco et l'Unhaj, notamment sur les difficultés que représenterait une réforme trop brusque ou ne tenant pas compte des spécificités des projets Habitat Jeunes, les travaux ont donné lieu à la signature d'une convention cadre qui a été signée le 3 décembre.

Ce cadre devra se décliner dans des conventions tripartites locales entre associations, SIAO¹ et DDETS². « La convention APL détermine les droits de réservation de l'État dans les résidences sociales. À défaut d'un taux fixé dans la convention, ils doivent faire l'objet d'une négociation entre l'État et le gestionnaire, à hauteur de 30 %. » Cet objectif devra tenir compte des spécificités des projets sociaux des associations et ne devra pas générer de vacance. Il ouvre également la possibilité de « proposer au SIAO d'orienter sur les logements relevant du contingent préfectoral des ménages dont ils auraient reçu directement la candidature par ailleurs. » Le texte fixe un cadre exigeant, et, il faut y veiller, pas trop bureaucratique, mais aussi respectueux des projets associatifs et des trajectoires des jeunes les plus vulnérables, qui doit permettre d'instaurer le dialogue au sein des territoires.

1 Service intégré d'accueil et d'orientation

2 Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

Un guide pour acculturer les évaluateur·rices d'ESSMS



© UNAFO

Depuis le 1^{er} janvier 2022, date d'entrée en vigueur de la réforme de l'évaluation des établissements et services médico-sociaux (ESSMS), les FJT doivent se soumettre à l'évaluation d'un tiers externe tous les 5 ans. Cela sur la base d'un référentiel partagé, élaboré par la Haute Autorité de santé (HAS). Or ce dernier est davantage centré sur les problématiques du secteur médico-social que sur le secteur Accueil, Hébergement, Insertion (AHI), moins bien repéré.

L'idée d'un guide commun, dédié au secteur AHI, est née fin 2022 à l'issue d'un webinar partagé sur la réforme, réunissant l'Unhaj, la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), l'Unafo et la Dihal. Pour Romain Leclerc, qui a suivi le dossier pour l'Unhaj, « Il était important de montrer un front uni entre l'État et les têtes de réseau en élaborant ce guide, destiné à acculturer les évaluateur·rices sur les spécificités de notre secteur. Professionnel·les du privé accrédité·es par la HAS, ces évaluateur·rices sont en effet issu·es pour la plupart du sanitaire et du médico-social. » Rédigé collectivement, le guide, diffusé fin août, comporte une 1^{ère} partie sur les spécificités du secteur et une seconde sur des préconisations pour l'adaptation des critères du référentiel national (sur 9 thématiques) au secteur AHI. En parallèle, un guide Unhaj « Évaluer en résidence HAJ » a été réalisé et délivre un argumentaire plus précis, pour les adhérents et les évaluateur·rices.

Au 31 décembre 2022, 34 105 jeunes majeur·es de 18 à 21 ans étaient protégé·es par l'Aide sociale à l'enfance.

La poursuite de l'accompagnement à la majorité n'est pas systématique, malgré la loi dite « Taquet » de 2022, et les contrats proposés sont parfois très courts, ce qui est un frein important à l'accès au logement.

Depuis 2022, ces jeunes majeur·es anciennement placés sont prioritaires pour l'attribution d'un logement social, de même que ceux·elles sorti·es depuis moins de 3 ans du dispositif de protection. Mais cette priorité reste largement théorique. Ainsi sur 10 980 demandes actives de jeunes majeur·es ASE enregistrées par l'Union Sociale pour l'Habitat (USH) entre mai 2023 et mai 2024, seuls 384 logements ont été attribués.

Avec la Convention signée entre l'Unhaj, l'USH, l'Afpols, l'Unclaj, la Banque des Territoires, Départements de France et le GIP Enfance Protégée, l'objectif affiché est d'impulser des rapprochements au niveau local pour travailler à l'accès au logement – au sens large – des jeunes. Pour stimuler l'imagination des acteurs locaux, un guide commun de pratiques inspirantes sera élaboré, s'appuyant côté Habitat Jeunes sur les nombreuses initiatives des adhérents. L'un des enjeux de la convention est d'acculturer les professionnel·les, notamment ceux·elles de l'ASE, qui connaissent parfois peu les dispositifs d'insertion et d'accès au logement et peinent à anticiper la majorité. Les organismes signataires ont prévu des interventions croisées dans leurs formations respectives.



14.11.24 : SIGNATURE DE LA CONVENTION - ASSISES DES DÉPARTEMENTS DE FRANCE - ANGERS - © UNHAJ

Le travail des jeunes : entre contraintes et émancipation



© MAELYS BOURRAT

Le travail a changé. On associe classiquement (à tort) le travail à la seule activité professionnelle. De ce point de vue on travaille, en France, beaucoup moins qu'il y a 50 ans. Le monde du travail est devenu le marché de l'emploi. Les foyers de jeunes travailleurs ont été rebaptisés résidences Habitat Jeunes. Mais où sont donc passé les « jeunes travailleur·ses » ? Comment les jeunes travaillent-ils·elles ? Comment participent-ils·elles au bien commun et construisent-ils·elles leur autonomie financière ?

À l'occasion de la journée nationale Habitat Jeunes, le 21 novembre à la MJC des Hauts de Belleville à Paris, entre neige et grève SNCF, le mag' questionne le travail des jeunes.



Chiffres clés

- x2** Parmi les jeunes qui travaillent et sont sorti·es depuis moins de 5 années du système éducatif, la part des emplois précaires a fortement augmenté depuis le milieu des années 80, passant de 16,9 % à 29,6 %.
Source : INSEE
- 35 %** Parmi les jeunes qui n'ont pas de diplôme, le taux de précarité est encore de 35 %, cinq à dix ans après la sortie du système éducatif.
Source : Observatoire des inégalités (2023)
- 22 %** En trente ans, la part de jeunes diplômé·es du supérieur depuis moins de 5 ans qui travaillent en emploi précaire est passée de 13 % à 22 %.
Source : Observatoire des inégalités (2023)
- 17,3 %** C'est le taux de chômage parmi les 15-24 ans. Soit plus du double du taux de la population générale des 15 et plus (7,3 %). Ce taux a baissé : il était de 26 % en 2016. Mais il remonte depuis début 2024.
Source : INSEE - Enquête Emploi 2022



Que sont les jeunes travailleur·ses devenu·es ?

Le 21 novembre, nous étions près de 200 à nous offrir le loisir de réfléchir au travail des jeunes. Et nous n'étions pas seul·es : quelques invité·es de marque avaient pris place autour de la première table ronde, animée par Frédéric Vuillod, journaliste, pour partager leurs analyses.

Le phénomène a été beaucoup étudié. Les jeunes sont porteurs d'une conception polycentrique de l'existence : la « valeur travail » n'en est plus l'épicentre. La nature du travail des jeunes a par ailleurs changé, avec davantage de précarité et davantage de travailleur·ses pauvres. Le chômage des jeunes reste structurel : son taux a été multiplié par 3 depuis les années 70. Les jeunes sont les premières victimes de la récente réforme du chômage, qui entrave leur accès à l'indemnisation. Les entrant·es sur le marché du travail y font figure de variables d'ajustement. Des freins périphériques à l'emploi sont apparus, au premier rang desquels le logement.



Comme le note **Émilie Taberly**, déléguée régionale de l'Urhaj Occitanie, « *Jeunes travailleur·ses*

et précaires font presque pléonasmе. » Dans sa région, un·e jeune accueilli·e en FJT sur deux vit sous le seuil de pauvreté.

Mieux coaliser les acteur·rices de l'accompagnement

Les 430 Missions Locales du territoire ont accueilli en 2024 un nombre record de jeunes.



Pour **Ahmed El Khadiri**, délégué général de leur Union nationale, « *Cela n'a jamais été aussi difficile qu'aujourd'hui de devenir adulte. On a besoin d'une galaxie de solutions.* »



Thibaut Guilluy, directeur général de France Travail, le rejoint dans cette analyse. L'opérateur des politiques publiques de l'emploi ambitionne de mieux coaliser, autour des jeunes, les acteurs d'un accompagnement aujourd'hui siloté. Il évoque la nécessité d'un partage de la donnée et l'interopérabilité des systèmes d'information entre partenaires. Le « parcours sans couture » que les acteur·ices accompagnant les jeunes actif·ves aspirent à leur offrir reste pour autant en travaux. L'obligation faite à tous les jeunes de s'inscrire à France Travail à partir du 1^{er} janvier 2025 changera-t-elle quelque chose ? Pour Thibaut Guilluy, « *Il s'agit de rendre l'accompagnement des jeunes plus spécifique et mieux identifié. Mais aussi d'accéder à une meilleure compréhension partagée de la situation des jeunes invisibles et perdu·es de vue, pour mieux les accompagner.* »

1 Contrat d'engagement jeunes

2 Jeunes en rupture. Le dispositif est issu de l'article 7 de la loi pour le plein emploi

Investir sur les jeunes, donc sur l'avenir

Les intervenant·es à la table-ronde se rejoignent sur l'idée qu'il n'existe pas un profil type de jeune travailleur·se. Pour Ahmed El Khadiri, « *L'approche par statuts (les précaires, les apprentis, les CEJ etc.) est inopérante : elle fige une réalité faite de parcours mouvants et ne permet pas d'agir.* »



Pour **Antoine Dulin**, président de la Commission insertion des jeunes du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse, « *Il faut sortir des politiques de stop and go.* » L'adoption de quotas pour l'accès au CEJ¹, qui n'est plus un droit ouvert, et l'abandon du volet dédié aux jeunes en rupture montrent selon lui que le combat contre la précarité n'est pas gagné. D'autant que l'offre Repérage et Remobilisation, qui prend le relais du CEJ-JR², a peu d'impacts positifs sur les jeunes. Dans le revenu minimum garanti mis en œuvre par le Grand Lyon depuis juin 2021, et dont 3 200 jeunes précaires ne pouvant accéder au CEJ ont pu bénéficier, le conseiller Solidarités et Logement de la métropole voit une possibilité « *d'investir sur les jeunes qui produiront la richesse de demain* » C'est d'ailleurs là l'une des propositions portées par le réseau Habitat Jeunes pour soutenir la prise d'autonomie des jeunes.



Quel habitat pour les jeunes travailleur·ses ?

Florilège d'interventions des intervenant·es à la seconde table ronde de la journée nationale.



« *L'origine de l'actuelle crise du logement vient du manque de politique nationale, de continuité et de visibilité pour les acteur·rices du secteur.* »

Lionel Causse, député des Landes, ancien président du Conseil national de l'habitat

« *Le public jeune est très hétérogène. Mais il présente plusieurs caractéristiques communes, qui rend difficile l'accès des jeunes au logement : le manque de solvabilité, la surmobilité et le non-recours massif aux aides existantes.* »

Bertrand Vallet, sociologue à l'Ecole Urbaine de Science-Po



« *Le taux de rotation dans notre parc a diminué de 2 points depuis la crise sanitaire. Concrètement, ce sont 110 000 logements non libérés chaque année. La construction de logements nouveaux est en berne et les plus touché·es sont les nouveaux·lles entrant·es dans le système, à savoir les jeunes.* »

Nadia Bouyer, directrice générale d'Action Logement

« *Autrefois le FJT accueillait des jeunes issu·es de province, purs produits de l'exode rural. Aujourd'hui 70 % de nos résident·es sont originaires d'Île-de-France. Nous fonctionnons en flux tendu, avec 98 % de taux d'occupation et*

des taux de rotation faramineux. La durée de séjour chez nous est néanmoins passée de 15 à 18 mois en 3 ans. »

Jérôme Cacciaguerra, directeur général de l'ALJT



« *Privilégier les produits dédiés pour le logement des jeunes est à mon sens une fausse bonne idée. D'une part parce les statuts sont devenus poreux et que beaucoup d'entre eux·lles n'entrent pas dans la bonne case. D'autre part parce que le raffinement toujours plus complexe des sous-catégories de publics laisse une part d'entre eux·lles au bord du chemin. On le voit : le parc social est de plus en plus spécialisé vers les populations les plus pauvres.* »

Bertrand Vallet, sociologue à l'Ecole Urbaine de Science-Po

« *J'ai été maire d'une commune de 5 000 habitants dans les Landes. La difficulté d'accéder au logement était de loin le premier motif de demande de rendez-vous des habitant·es. Le taux de logement social était à 6 % à mon arrivée : il est à 18 ou 20 % aujourd'hui sur un territoire tendu. Ce qui montre bien le rôle de la volonté politique des élu·es. À Tarnos, une expérimentation est toujours en cours, qui permet de réserver 10 % du contingent de places en logement social aux jeunes.* »

Lionel Causse, député des Landes, ancien président du Conseil national de l'habitat



« *Il ne faut pas se tromper sur le type de logements à produire et pour qui. La typologie à privilégier aujourd'hui est le T1 : à 440 € de loyer à Paris et avec 330 € d'APL, cela « tourne » bien. Ce qui n'est actuellement plus négociable, c'est le logement individuel avec 3 fonctions intégrées : un couchage, une kitchenette et une salle de bains. J'ai une grosse réserve sur le dispositif Article 109 de la loi ELAN : en réalité, il restreint le droit d'accès des jeunes au parc social, leur interdisant de s'y maintenir au-delà de 30 ans.* »

Jérôme Cacciaguerra, directeur général de l'ALJT

« *Action Logement ambitionne de produire 40 000 logements sociaux chaque année, et d'en réhabiliter également 40 000 par an. Pour cela, nous misons aussi sur l'innovation. C'est le cas à Montpellier, où notre Résidence Mobilité a permis de transformer des bureaux en petits logements adaptés aux besoins des étudiant·es. Cela grâce au portage de très long terme de notre foncière. Autre innovation : le redécoupage de grands logements sociaux en petites surfaces, comme à Saint-Malo.* »

Nadia Bouyer, directrice générale d'Action Logement





Se loger et se déplacer pour travailler en zone rurale

Dans les zones rurales, cumulant souvent fragilités socio-économiques et éloignement, l'accès à la mobilité et au logement est un sésame pour l'insertion professionnelle des jeunes. Les adhérents Unhaj sont nombreux·ses à plancher sur la question.

L'auto-école sociale

Avoir le permis est le plus souvent une condition sine qua non pour accéder à l'emploi et à la formation en milieu rural. Pour les jeunes éjectés du système scolaire ou maîtrisant mal le français, la barrière est parfois infranchissable dans les auto-écoles classiques. À l'obstacle du prix s'ajoute celui d'une pédagogie inadaptée : tout va trop vite, l'apprentissage du Code via des DVD pose des problèmes de vocabulaire insurmontables. Au Foyer Protestant de Castres, une auto-école associative a été créée dans le cadre d'un service MIP (Mobilité Insertion Professionnelle), en partenariat avec la Mission Locale et France Travail. Un éducateur technique spécialisé et un moniteur d'auto-école y dispensent des cours à 100 % présentiels, avec une pédagogie individualisée. En 2024, sur 24 jeunes accompagnés, 13 ont validé leur permis et 6, ayant obtenu leur Code, peaufinent leur conduite.



© VARLIN PONT NEUF

Centrée sur la location de deux roues et voitures pour 4 mois maximum, la solution restait ponctuelle. Et les personnes à faibles ressources n'avaient pas les moyens de se payer l'entretien et la réparation de leur propre véhicule. En intégrant le réseau Mob'in Nouvelle Aquitaine, qui fédère les associations œuvrant pour une mobilité facilitée au quotidien sur le territoire, Varlin Pont-Neuf découvre le concept de garage solidaire. L'idée prendra vie sous forme d'un atelier chantier d'insertion. En 2022, l'association investit plus de 200 000 € dans un atelier de 500 m² doté de 3 ponts, d'une dépanneuse... Avec 4 salarié·es permanents en CDI et 6 salarié·es en insertion, le garage répare, loue et, depuis début 2024, vend des véhicules d'occasion à très bas prix, essentiellement issus de dons via le rescrit fiscal.

La navette qui bat la campagne

Adhérent Unhaj, le Club de Prévention d'Épernay, dans la

Marne, se définit comme un opérateur social, notamment mobilisé pour le logement et l'accompagnement des jeunes en zone rurale. « Le secteur d'Épernay-Sézanne n'étant desservi par aucun transport en commun, la question de la mobilité s'est imposée. » raconte Mathieu Picard, le directeur. La solution mise en œuvre est celle de 2 navettes cofinancées avec la Mission Locale, plus une troisième plutôt destinée aux jeunes bénéficiaires du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ). Ces navettes sont conduites par d'autres jeunes en insertion, avec une formation ad-hoc.

Tiny, mais costaud

Tout a découlé d'une enquête menée en 2016-2017, avec 680 jeunes répondants. La question « Avez-vous déjà refusé un emploi pour manque de logement ou de difficulté de mobilité ? » avait récolté plus d'un-tiers de réponses positives. Charentes Habitat Jeunes a par la suite acquis 3 tiny-houses. L'association a engagé un gros travail avec la CAF, le Département et les services de l'État. Résultat : la Charente est aujourd'hui le premier département de France où les tiny-houses bénéficient d'APL bonifiées au titre du logement accompagné. Une victoire que tempère le succès relatif de la formule, qui se heurte à beaucoup d'obstacles administratifs et techniques.



La formation, c'est aussi du travail

Le logement est désormais reconnu par les acteurs de la formation comme un paramètre permettant de sécuriser les parcours. La preuve en deux exemples.

La résidence-campus de Nancy-Maxéville

Le Campus, dernière-née (en 2018) des 6 résidences Habitat Jeunes gérées par Adali dans le Grand Nancy, se situe sur les hauteurs de la ville, dans la zone d'activités de Maxéville, où sont installés plusieurs CFA. Dédiée par conventionnement en priorité au public des alternant-es (qu'ils-elles soient en contrat de professionnalisation ou en apprentissage), cette résidence-campus accueille de fait 80 % d'alternants, essentiellement originaires de Meurthe-et-Moselle et des 3 départements voisins et environ 20 % de mineur-es. Des garçons dans 90 % des cas, mais de niveau et de métiers très divers.

Le projet de départ, conjoint entre plusieurs CFA dont celui de l'UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie), propriétaire du terrain, était un internat. De fil en aiguille, les financements mobilisables ont pointé vers une résidence sociale, pour laquelle Adali a été identifié comme gestionnaire potentiel. D'un coût de 6 millions d'euros, le projet a été financé à 50 % par le Grand Emprunt « Programme Investissement d'Avenir, au titre du logement comme facteur de développement de l'apprentissage.

« Sur le papier, ces jeunes ne présentent pas de problématiques

particulières » reconnaît Jean-Denis Soulis, responsable de pôle chez Adali. « Mais dans les faits, la spécificité du public mineur, l'intermittence des séjours et la situation de la résidence dans une zone relativement isolée du reste de la ville, tout cela crée des besoins d'accompagnement individuel particuliers et nécessite

une attention particulière dans les animations collectives et l'accompagnement proposés. »

Né sous statut de résidence sociale, seulement ½ ETP de travailleur·se social·e, Le Campus a obtenu l'agrément de FJT en démontrant sa possible plus-value socio-éducative aux pouvoirs publics.

« Le logement de nos stagiaires est pour nous un vrai enjeu »



L'Afpa et l'Unhaj (re)noient actuellement une collaboration autour de solutions de logement en soutien au parcours des stagiaires vers l'emploi.

« Le Village des Solutions est une stratégie de l'Afpa qui, depuis 2018, repose sur l'idée que la sécurisation du parcours vers l'emploi appelle des réponses coordonnées sur les territoires. Le Village des Solutions s'incarne dans 126 centres, partout en France. Ce ne sont pas des guichets uniques, mais plutôt des écosystèmes de partenaires, d'entreprises et de citoyen·es qui se retrouvent et parfois s'installent dans des tiers-lieux d'un nouveau genre : les Villages des solutions. Leur crédo : Coopérer pour Réussir.

Chaque Village des solutions repose sur un socle de 5 piliers prioritaires que sont la mobilité, la parentalité et la garde d'enfant, la santé, l'inclusion numérique, et le logement. Le collectif de partenaires ainsi créé est animé par un Conseil de Village.

Si l'Afpa héberge 10 % de ses stagiaires pendant leur formation, cela ne suffit pas à répondre à la problématique du logement qui concerne un public bien plus large.

Plusieurs partenariats locaux, notamment en Occitanie et en Grand Est, ont été conventionnés entre l'Afpa et les FJT. Sur la base de ces dynamiques locales, Marianne Auffret et moi avons été mis en relation par nos délégations régionales respectives afin de dessiner les contours d'une coopération nationale ambitieuse.

Les possibilités de coopération avec l'Unhaj sont multiples tout au long du parcours vers l'emploi des jeunes. Les liens qui sont en train de se nouer sont nés sur le terrain. C'est de cette manière que nous construisons désormais nos partenariats nationaux. Nous inversons donc la vapeur et consolidons les expériences de coopérations positives locales pour mieux les essaimer auprès de nos réseaux respectifs. L'idée est de travailler ensemble à une meilleure articulation des parcours de formation et de logement. Parmi les pistes que nous étudions : l'installation d'une Résidence Habitat Jeunes au sein d'un Village des solutions. Il ne nous reste qu'à trouver le point d'expérimentation qui nous permettra de passer de l'idée au projet. »

Aurélien Gaucherand, directeur du Village des Solutions et des Innovations territoriales de l'Afpa



Se loger malgré tout en travail fractionné

Solution de dépannage au départ, en 2008, l'hébergement temporaire chez l'habitant (HTH) s'est structuré en région Pays-de-la-Loire. Jusqu'à essaimer en régions Bretagne et Normandie, avec une formation nationale à la clé.

Au départ, c'était juste une solution transitoire de bricolage, imaginée par la direction de l'ALJC (Association pour le logement des jeunes au Pays de Châteaubriant), pionnière du dispositif dans la commune de Châteaubriant, faute de places disponibles dans le FJT. L'idée ? Faire appel à la solidarité des habitant-es pour mobiliser une chambre ou un studio disponible dans leur habitation. L'hébergement temporaire chez l'habitant (HTH) prend donc forme de manière empirique.



© MAELYS BOURRAT - 21.1124 - JOURNÉE NATIONALE HABITAT JEUNES - ATELIER #3 « TRAVAIL FRACTIONNÉ »

En 2016, l'Unhaj Pays-de-la-Loire s'empare du sujet et structure progressivement une offre grâce à une enveloppe financière dans le cadre du Grenelle de l'Apprentissage, une initiative de la Région visant à diversifier les solutions de logement des alternant-es pour relancer l'apprentissage.

Le cahier des charges HTH est précisé : un hébergement d'au moins 9 m² chez un particulier, des critères de décence et d'équipement minimaux, un public cible de 15-30 ans, une contrepartie financière solidaire et plafonnée, payée directement de l'hébergé-e à l'hébergeur-se, une durée de séjour limitée à 8 mois sur une année civile. HTH devient un véritable service, avec une coordination à l'échelon régional, une convention avec la Région impliquant 6 associations Habitat Jeunes en 2017 puis 15 à ce jour. L'enveloppe annuelle de la Région (90 K€) est partagée suivant des clés de répartition décidées collectivement. 22 % revient à l'Unhaj.

En 2022, l'essaimage du dispositif s'organise en Bretagne. Avec le soutien du fonds d'expérimentation de l'Unhaj, une formation sur mesure est créée sur 2 jours et dispensée à 15 participant-es. Suite à la formation 4 adhérents bretons s'étaient lancés !

Lorsqu'en 2024, une seconde session de formation est organisée pour un collectif de 7 adhérents de Normandie, la formation est portée via le catalogue national. Elle se double de l'adoption de 4 engagements socles communs : public cible, tarif solidaire, maillage territorial et invariants de communication.

Pour Ophélie Banner, coordinatrice HTH à l'Unhaj Pays-de-Loire, « L'idée n'est pas de nous montrer contraignants, mais d'homogénéiser les pratiques pour avoir du poids auprès des pouvoirs publics et d'éventuels mécènes à l'échelle nationale. »

HTH devrait prendre encore de l'ampleur en 2025 : l'Unhaj Hauts de France a manifesté son intérêt.



© LE FLORE HABITAT JEUNES - RENCONTRES HÉBERGEUR-SES / HÉBERGÉ-ES DU DÉPARTEMENT DE LA SARTHE



Nous questionner sur le travail saisonnier

Public présent au sein du parc Habitat Jeunes, les saisonnier-es connaissent des difficultés à se loger, accentuant les tensions sur le recrutement dans certains secteurs d'activité. Avec un groupe de travail dédié depuis novembre 2023, le réseau Habitat Jeunes se mobilise sur les enjeux de logement de ces travailleur-ses. Cela en écho à un récent avis du CESE, qui vise à impulser une stratégie nationale.

Agriculture, tourisme, hôtellerie-restauration, animation socioculturelle et sportive... Nombreuses sont les activités mobilisant de la main d'œuvre sur des périodes précises de l'année. Le travail saisonnier, ce sont 2,5 millions de salarié-es. Au pic de la saison estivale, le secteur du Tourisme emploie plus de 400 000 saisonnier-es. Récurrente et parfois réhivitoire, la question du logement se traite localement. D'où la mobilisation du CESE¹ qui, en 2024, s'est efforcé de recenser les solutions de logement existantes dans les territoires (sur une plateforme participative), pour identifier les facteurs de succès et obstacles à lever. Publié en juin, son avis « *Se loger dans les territoires pour exercer une activité saisonnière* » plaide pour une réponse structurée au plan national.



© MAELYS BOURRAT - 21.1124 - JOURNÉE NATIONALE HABITAT JEUNES - ATELIER #4 « TRAVAILLER POUR LA SAISON »

En 2024, le travail saisonnier ou temporaire a également mobilisé le réseau Habitat Jeunes, démontrant l'expertise acquise sur le sujet. Dans une étude publiée en juin 2024, l'Unhaj Bretagne a ainsi montré la variété des besoins associés en logement sur plusieurs EPCI² bretons. « *Un bon exemple de ce qu'une Unhaj peut faire pour éclairer le sujet localement, à la demande des collectivités ou des entreprises, en valorisant les solutions Habitat Jeunes.* » estime Aude Pinault, déléguée à l'habitat de l'Unhaj.

Dans le même temps, l'Unhaj a créé un groupe de travail national dédié. « *Ce groupe nous a permis de réfléchir à comment loger ces travailleur-ses temporaires, en mettant en commun les différentes problématiques rencontrées par les adhérents sur le terrain, ainsi que les solutions mises en œuvre.* » explique Aude Pinault. Une trentaine d'adhérents y réfléchit au positionnement qu'une association Habitat Jeunes peut adopter, en réponse à une sollicitation ou en prenant les devants d'une collectivité ou d'employeurs, du fait de besoins de logement non couverts. Ainsi l'exemple de la Bretagne. « *Des internats de lycées y ont été mobilisés pour*

le logement des saisonnier-es. Des adhérents ont été sollicités pour prendre en gestion ce type de parc. Mais derrière, il y a des questions de gestion locative, d'accompagnement, de remise en état et de surveillance : autant de services non financés. Au cas par cas, les adhérents trouvent des modalités d'intervention tenables. Mais au-delà des expérimentations, la question de la pérennité du modèle économique se pose très rapidement. »



© MAELYS BOURRAT - 21.1124 - JOURNÉE NATIONALE HABITAT JEUNES - ATELIER #4 « TRAVAILLER POUR LA SAISON »

1 Conseil économique social et environnemental
2 Établissements publics de coopération intercommunale



Ubérisation, quand tu les tiens...

Avec Uber Eats et autres Deliveroo, le patron c'est la plateforme. Ubérisation rime, on le sait, avec précarisation. Mais le rapport des jeunes aux plateformes de livraison est ambigu. Ubérisés pour certain-es, mais ubérisants pour beaucoup...

Les chiffres ne disent rien des drames humains. Mais ils fixent les idées.

À la Maison des coursiers, ouverte en septembre 2021 à Paris, 70 % des livreur-ses accueilli-es sont sans papiers. Près des deux tiers de ceux-lles accompagné-es dans ce lieu ressource ont déjà eu un accident de vélo ou de scooter. Et si l'on en croit l'enquête publiée en octobre dernier par l'Autorité des relations sociales des plateformes d'emploi (Arpe), la rémunération horaire moyenne des coursiers Uber Eats et Stuart est inférieure au Smic. Une rémunération d'autant plus basse qu'une fois qu'elle l'a touchée, le-la livreur-se, qui est autoentrepreneur-se, doit encore payer son véhicule, son assurance et des cotisations sociales.

Management numérique, sous-location massive de licences, mise en concurrence des coursier-es les un-es avec les autres, déconnexion des comptes sans préavis ni recours possible pour cause d'avis négatif ou de problème administratif : les conditions d'exercice dans ce monde du travail à part sont déplorables.

Et pourtant. Une autre étude récente¹ montre que 44 % des 18-24 ans utilisent les plateformes de livraison de repas à domicile.

C'est aussi le cas de 29 % des personnes se situant « très à gauche » sur l'échiquier politique.

Dans cette dissonance quelque peu schizophrène, Habitat Jeunes n'a souvent à sa portée que des emplâtres sur des jambes de bois. Mais tout ce qui peut aider à faciliter un peu le quotidien des résident-es ubérisé-es va dans le bon sens...

Ainsi avec le développement des livraisons à vélo, le paysage des résidences Habitat Jeunes a évolué, en intégrant de plus en plus souvent des parkings, des garages et autres ateliers d'auto-réparation.



© MAELYS BOURRAT - 21.1124 - JOURNÉE NATIONALE HABITAT JEUNES - ATELIER #5 « LIVREU-SES UBER : UN MONDE DU TRAVAIL À PART »

¹ Une étude Cluster 17 / Le Point réalisée en novembre 2023

Noël Paindavoine et Vél'Oxygène, main dans la main aux côtés des livreur-ses

À Reims, l'association Vél'Oxygène est une association d'intérêt général qui œuvre très activement pour la promotion de l'usage du vélo dans l'agglomération. Hébergée dans la résidence Noël Paindavoine, qui lui prête des locaux techniques, Vél'Oxygène entretient des liens d'entraide et de prévention avec les jeunes livreur-ses. Ses bénévoles sont ainsi très présent-es en soutien aux coursier-es dans l'atelier d'auto-réparation, dont ces dernier-es bénéficient « gratuitement et à volonté ». « Ils sont parfois tout à fait autonomes dans leurs réparations mais ont besoin du lieu et de l'outillage » explique Maryse, bénévole et chargée de l'atelier d'auto-réparation. Idem pour le prêt et l'achat de vélo, qui les dépannent en cas d'accident ou de vol. Durant l'animation de novembre « Cyclistes, brillez ! », les livreur-ses de plats préparés sont sensibilisé-es à l'importance de l'éclairage de nuit : beaucoup d'entre eux-lles circulent en effet sans lumière et sans habits réfléchissants.



© ASSOCIATION NOEL PAINDAVONE



Le remobilisation vers l'emploi

Contrat d'Engagement Jeunes (CEJ), son volet jeunes en rupture, service civique, volontariat associatif : les formes de travail hors emploi sont diverses. Parfois stigmatisées comme s'assimilant à du salariat déguisé, elles offrent aux jeunes éloigné-es de l'emploi des chemins de traverse pour (re)mettre le pied à l'étrier.

Sécuriser l'accès au logement des bénéficiaires du CEJ

A la suite de la Garantie Jeunes, le Contrat d'engagement jeunes (CEJ) a été construit comme le vaisseau amiral de la politique de l'État en faveur de la remobilisation vers l'emploi des jeunes. Si la focale est centrée sur l'emploi, l'accompagnement à 360° proposé inclut en théorie le logement. Mais avec une redevance moyenne de 500 € dans les FJT d'Île-de-France, le montant de l'indemnité du CEJ (entre 221 € et 552 €) aboutit à un taux d'effort intenable.

Autres limitations à l'accueil des jeunes en CEJ dans les FJT, la Garantie Visale s'avère inadaptée au fonctionnement du CEJ et les APL insuffisantes et trop fluctuantes. « Sur la base de ce constat, deux dispositifs de sécurisation ont été montés en Île-de-France. » raconte Tommy Veyrat, directeur de l'Urhaj Île-de-France. « D'abord en Seine-et-Marne, dès 2022, avec des aides à l'accès et au maintien financées par la CAF pour les jeunes précaires. Puis dans les Hauts-de-Seine, où le Fonds de revitalisation, spécifiquement orienté sur les jeunes en CEJ, a permis d'ouvrir les FJT à un public nouveau,

jusqu'ici réputé insolvable. »

En Seine-et-Marne, 230 jeunes ont bénéficié, à date, de 2 à 3 mois d'avance d'APL en entrée en FJT et de 3 mois d'aide au paiement de leur loyer en cas de pépin. Dans les Hauts-de-Seine, l'objectif plus modeste de 30 CEJ aidé-es est presque atteint en 18 mois. 28 jeunes ont vu leur dépôt de garantie financé par les Missions Locales et ont été aidés pour les premiers paiements de redevances.

Au niveau national, le fonds coup de pouce, qui fête ses cinq ans cette année, a bénéficié à 203 jeunes en garantie jeunes jusqu'en 2022, et depuis à 251 jeunes en CEJ.

Un VIRAGE pour les jeunes en rupture

Autour de l'association Noël-Paindavoine, pilote du dispositif VIRAGE, 5 partenaires¹ du Grand Reims se sont uni-es en consortium pour mettre en place un accompagnement sur mesure des jeunes de 16 à 25 ans en CEJ-JR (pour « jeunes en rupture »). Au programme : des ateliers de confiance en soi, des chantiers d'insertion, un accompagnement individualisé, la possibilité d'accéder

à un logement en FJT grâce à une allocation supplémentaire jusqu'à 250 €, une aide au permis de conduire etc. Financé par l'État, le dispositif se montre très prometteur, avec de premières sorties positives. Ainsi Y. a signé un CDI-I dans un garage d'insertion et a accédé à son logement au FJT puis à un logement dans le diffus. M. et C. vont intégrer une colocation et avancent sur leur projet professionnel. Pour tous les jeunes accompagné-es, un CEJ-JR plus sécurisé signe la possibilité d'une insertion plus durable.



© MAELYS BOURRAT - 21.1124 - JOURNÉE NATIONALE HABITAT JEUNES - ATELIER #6 « LE TRAVAIL QUI N'EST PAS UN EMPLOI »

¹ IMAJ 51, Addictions France/ TAPAJ, AGIS 51 Garage solidaire, AEFTI 51 et la Mission locale de Reims



Travailleur·ses et entrepreneur·ses

Entreprises coopératives et tiers-lieux nourriciers sont les deux modalités suivant lesquelles le réseau Habitat Jeunes permet aux initiatives des jeunes d'éclore. Dans les deux cas, il s'agit de parier sur le collectif, le faire-ensemble pour créer des activités à impact positif sur le territoire.

Le restaurant coopératif RestoKoop

RestoKoop est devenue une adresse connue à La Rochelle. Hébergé dans les locaux d'Horizon 17, qui le porte financièrement et juridiquement, c'est un restaurant de quartier ordinaire, qui sert de cantine pour les résident·es et le voisinage. Mais RestoKoop réalise aussi des prestations de traiteur pour des entreprises, partenaires publics de l'association et événements locaux.

Chez RestoKoop, Entreprise coopérative jeunesse (ECJ), 5 jeunes coopérant·es par session de 6 mois se relaient, 28 heures par semaine, aussi bien en cuisine qu'en salle ou derrière l'ordinateur. Accompagné·es tant sur la partie métier que gestion d'entreprise, ils·elles ont un statut d'entrepreneur·ses et non salarié·es : ils·elles facturent leurs prestations à l'association.

« L'idée est que le projet soit un tremplin pour les coopérant·es » précise Jean Mougenot, Directeur du Développement d'Horizon 17. « Pour qu'ils/elles ne soient pas précarisé·es, les jeunes touchent un socle minimal de rémunération. Au-delà de 120 000 euros annuels, objectif de chiffre d'affaires fixé collectivement (un seuil qui

n'est pas encore atteint), les jeunes pourront se dégager un surcroît de revenu. »

Les incubateurs de projets bretons

Steredenn à Dinan avec le projet Koncrée, Etap'Habitat à Quimper avec La boîte des possibles : la Bretagne mise sur la création d'activités par les jeunes.

Chez Steredenn, l'expérimentation de la couveuse de projets a été rendue possible par un financement européen. Elle s'appuie sur un espace de coworking que les jeunes s'approprient pour tester un projet sans obligation de résultat. Avec un agrément de 12 places par an, l'association a été pionnière du service civique d'initiative dès 2017 et une majorité des jeunes inclu·es dans le dispositif y ont recours. Deux animatrices à mi-temps se relaient et gèrent des cycles annuels où se succèdent repérage et validation des projets, semaine d'intégration à la rentrée, ateliers thématiques réguliers et bilan mensuel avec chaque jeune et projets collectifs. Au total, 90 jeunes ont pu être inclu·es. Après des parcours souvent « cabossés », ils·elles ont pour la plupart réparé leur estime et leur confiance en eux·elles-mêmes grâce à la bienveillance du groupe.

La boîte des possibles est quant à elle co-portée avec la Mission Locale depuis le début, en 2019. Les jeunes investissent également un espace collectif au sein duquel 10 à 20 d'entre eux·elles bénéficient chaque année d'un accompagnement de A à Z, individuel et collectif. Les projets portés sont majoritairement individuels et créatifs (réalisation d'un court-métrage, enregistrement studio), mais peuvent aussi être professionnels (comme pour la création d'une micro-crèche). La grande fierté de l'équipe : tous les projets soutenus ont abouti !

L'école de projets Varlin Pont Neuf

Sous l'impulsion du projet Interstices porté par l'UFJT (ancien nom de l'Unhaj), le réseau Habitat Jeunes a connu une vague de créations d'écoles de projets dans les années 2000. Varlin Pont-Neuf, à Limoges, est l'un des exemples de cette dynamique. Les jeunes – et moins jeunes – y sont accompagnés dans des projets de création d'activités/d'entreprises. L'association est, pour ce faire, engagée dans un réseau départemental d'aide à la création d'entreprise et financée par la Région (à 80 %) et le Contrat de Ville.



Jeunes actif·ves / jeunes travailleur·ses : le quizz

Résidence Habitat Jeunes ? Foyer jeunes travailleurs ? Entre les deux appellations, notre cœur balance de nouveau. Mais notre langue fourche aussi parmi d'autres mots : jeunes travailleur·ses, jeunes actif·ves, alternant·es, apprenti·es... Un peu de clarté s'impose !

La population active, c'est ceux·lles qui travaillent ?

Selon les critères retenus par l'INSEE, la population active regroupe l'ensemble des personnes de 15 ans et plus qui exercent une activité professionnelle, salariée ou non et rémunérée ou pas, ou qui recherchent un emploi. Les chômeur·ses sont donc des actif·ves.



Jeune travailleur·se, kézako ?

Un·e jeune travailleur·se est un·e salarié·e, un·e stagiaire ou un·e alternant·e qui, du fait de son âge (moins de 18 ans), bénéficie de dispositions spécifiques concernant les tâches qui peuvent lui être attribuées, la durée du travail, ou encore le régime des horaires et des jours de repos.



Jeune travailleur·se, jeune actif·ve : bonnet blanc et blanc bonnet ?

Oui et non. Un·e jeune actif·ve peut, dans les faits, ne pas occuper d'emploi. Pour rappel, un·e jeune demandeur·se d'emploi de plus de 15 ans, dès lors qu'il/elle est en recherche active, est un·e actif·ve. Un·e jeune travailleur·se est, lui/elle, titulaire d'un contrat de travail, d'un contrat d'alternance ou d'une convention de stage. Complexité supplémentaire : au sein des FJT, on peut accueillir tout ce public mais aussi des jeunes « en formation », des jeunes étudiant·es, en parcours d'insertion... « jeunes actifs » est donc le nom « plus cool » de jeunes travailleur·ses. En revanche il y a bien des différences entre une résidence jeunes actif·ves (peu ou pas d'accompagnement et accueil des majeur·es uniquement) et un foyer jeunes travailleurs (équipe socio-éducative et accueil possible des mineur·es dans beaucoup de résidences).

Alternant·e, apprenti·e : du pareil au même ?

Non. Le statut d'apprenti·e est lié à l'existence d'un contrat d'apprentissage. Le terme « alternant·e » est plus général. Il peut désigner une personne sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.



Les étudiant·es et apprenti·es comptent-ils/elles parmi les actif·ves ?

Les étudiant·es sont considéré·es comme « inactif·ves » dans la population française, au même titre que les personnes au foyer, les personnes en incapacité de travailler, les bénévoles... et les rentiers. Sauf, bien entendu, s'ils/elles exercent un travail salarié en parallèle de leurs études. Quant aux apprenti·es, ils/elles sont considéré·es comme des travailleur·ses, donc comme des actif·ves.



Ce que dit l'INSEE

Le taux d'activité des jeunes de moins de 25 ans a atteint 42,2 % en 2022, soit 2,3 points de plus qu'en 2021. C'est un pic sans équivalent depuis 1990, grâce à une forte hausse de l'emploi, notamment dans l'apprentissage. Le taux d'activité des jeunes avait diminué de 1975 à la fin des années 1990, en raison de l'allongement de la durée des études, puis avait légèrement augmenté jusqu'à la crise économique de 2008-2009.



Précarisation de l'emploi et effet cicatrice



Sociologue, directeur du laboratoire Printemps (CNRS/UVSQ), Camille Peugny a fait de la mobilité sociale, du déclassé et de la question des inégalités, ses thématiques de recherche principales. En correspondance avec la table ronde à laquelle il n'a malheureusement pas pu participer lors de la journée nationale, il livre ses analyses sur l'évolution des conditions d'emploi des jeunes.

Peut-on parler d'une précarisation de l'emploi des jeunes ?

Les preuves de ce phénomène sont nombreuses. La part des emplois précaires (CDD, intérim, contrats aidés, stages, ubérisation) parmi les jeunes actifs a ainsi triplé depuis le début des années 80. Cette précarité touche actuellement un moins de 25 ans en emploi sur deux. Aujourd'hui, 75 à 80 % des embauches de jeunes se font en CDD. Certains secteurs – comme l'industrie ou la logistique – recourent à l'intérim de manière structurelle.

Quelles catégories de jeunes le phénomène touche-t-il particulièrement ?

On s'en doute : plus on est diplômé-e, plus on échappe à la précarité de l'emploi. Le diplôme

est la variable clé. Un an et a fortiori 3 ans après la sortie d'études initiales, plus le niveau de diplôme est élevé, plus la probabilité d'exercer un emploi stable et correctement rémunéré est forte. Les moins diplômé-es sont souvent condamné-es à alterner les périodes d'emploi précaire quand la conjoncture économique est bonne et de chômage quand elle se retourne.

Qui sont les NEETS et combien sont-ils/elles ?

Environ 15 % des moins de 25 ans ne sont, en France, ni en emploi, ni en formation ni inscrits au chômage. Cette catégorie est très hétérogène et compte aussi bien des jeunes femmes en congé parental que des jeunes non ou peu diplômé-es. 90 à 100 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans diplôme ou avec un simple Brevet des Collèges.

Le rapport des jeunes au travail détermine-t-il pour une part l'instabilité de leurs trajectoires professionnelles ?

Privilégier le sens d'un emploi plutôt que sa stabilité est le fait d'une frange des jeunes les plus qualifié-es, qui peuvent se le permettre. L'immense majorité des jeunes préfère la stabilité de l'emploi. Notre société fonctionne au CDI : sans CDI, il est difficile d'être choisi-e pour un appartement et de se projeter dans l'avenir.

Qu'est-ce que « l'effet cicatrice » et comment

pèse-t-il sur les parcours professionnels des jeunes ?

En 2024, les jeunes vivent une période de précarité de l'emploi plus longue et plus massive. La question est de savoir si ce retard accru en début de carrière disparaît ou non par la suite, s'il pèse sur le reste de la trajectoire professionnelle. Sous l'angle des revenus, les économistes montrent qu'après 5 à 10 ans, les jeunes les plus qualifié-es ont rattrapé ce retard. Je m'intéresse quant à moi à la stabilité de l'emploi. À cette aune, on voit qu'à 40 ans, la génération née dans les années 60 était à 85 % d'emplois stables. Aujourd'hui, au même âge, cette proportion est passée à 75 %. Cela signifie que 25 % des quadragénaires sont dans une forme précaire d'emploi, soit 10 points de plus qu'il y a 20 ans.

Peut-on parler de spécificités françaises ?

Ce que montrent les comparaisons européennes, c'est que la jeunesse se vit, en France, sous l'étrange dépendance de la famille, alors que dans les pays du Nord, l'intervention plus résolue de l'État favorise la prise d'autonomie. De ce point de vue, la France est proche des pays latins, dans un système qui favorise la reproduction des inégalités.

Une bourse, gérée par l'Unhaj, à destination de tou.tes les jeunes étudiant.es accompagné.es par le réseau Habitat Jeunes, afin de financer du mobilier de première nécessité.



La Bourse I Loge You

faire levier sur les parcours étudiants

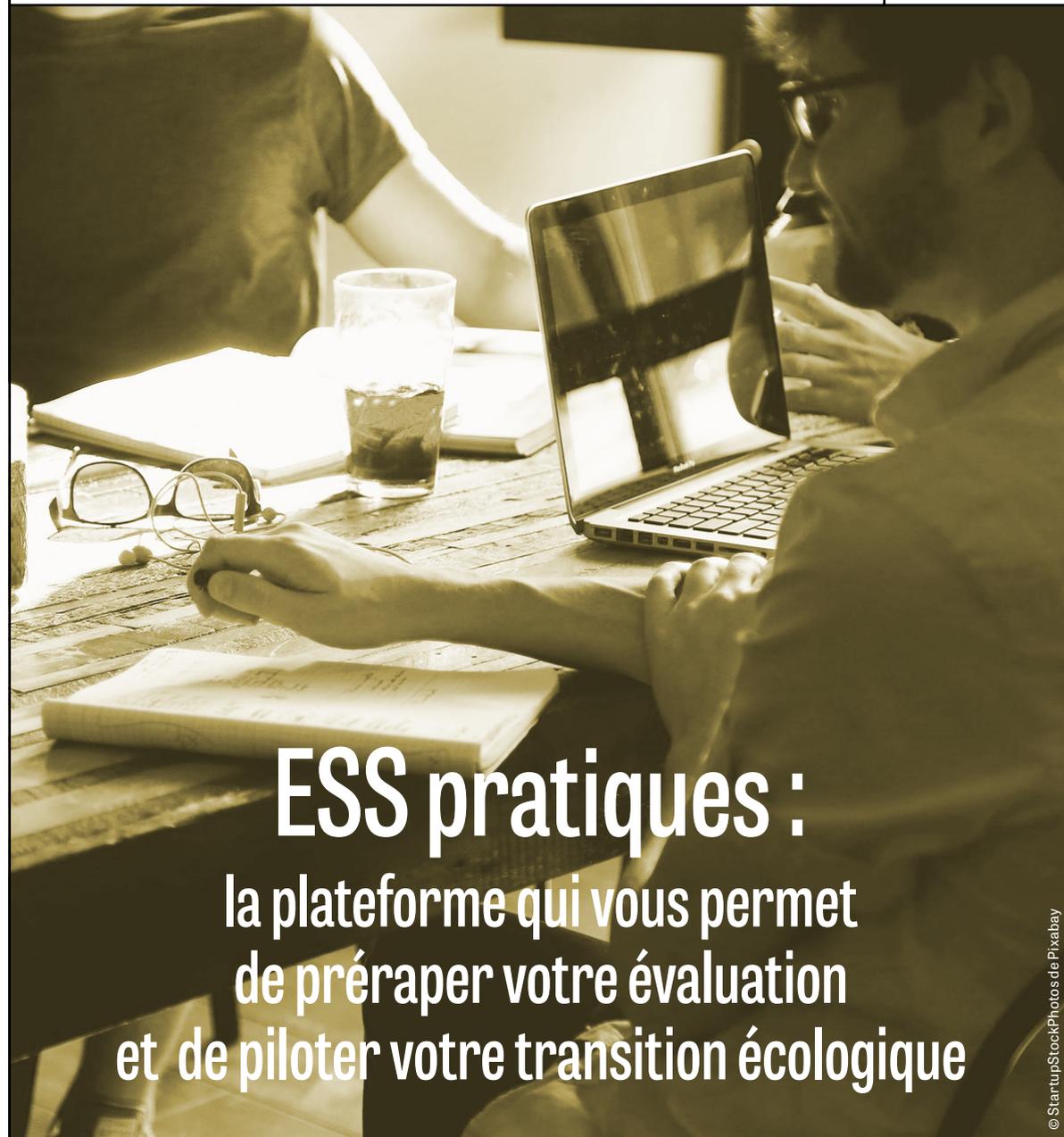
© Fondation I Loge You

Acteur.ices Habitat Jeunes,
faites votre demande en quelques clics sur l'intranet !

bourseilogeyou@unhaj.org



Depuis 2019, ESS pratiques accompagne les projets Habitat Jeunes dans leur amélioration continue. Déjà 30 adhérents préparent l'évaluation ESSMS et pilotent leur transition écologique grâce à ESS pratiques. Depuis décembre 2023, l'Unhaj est coopératrice de la SCIC ESS pratiques



ESS pratiques :
la plateforme qui vous permet
de préparer votre évaluation
et de piloter votre transition écologique

© StartupStockPhotos de Pixabay

Vous aussi, facilitez votre préparation à l'évaluation, pilotez vos transitions !

coralie.rasoahaingo@unhaj.org / romain.leclerc@unhaj.org



Hugo, en quête de sens



Hugo Mucret, 24 ans, est l'un des 5 jeunes coopérant·es du restaurant coopératif créé par Habitat Jeunes à La Rochelle. Pour lui, le travail ne vaut que s'il fait sens. Chez RestoKoop, Hugo a trouvé le combo parfait.

Ça ne s'était jamais fait chez RestoKoop. Mais pour Hugo, qui avait candidaté six mois trop tôt, ultra motivé, Habitat Jeunes La Rochelle a consenti à signer une promesse d'embauche en contrat CAPE¹. Il y tenait Hugo, à ce contrat ! Un vrai travail entre cuisine et administratif, un projet entrepreneurial, un esprit coopératif très motivant, la dimension environnementale du projet : le combo parfait. Il ne voulait pas laisser passer sa chance, après 2 ans de galère.

Né en Martinique, Hugo est arrivé en métropole à l'âge de 6 ans avec sa mère et sa grande sœur, pour y effectuer sa rentrée en CP. De sa scolarité en région parisienne, il retient une année marquante, en Seconde, dans le lycée Toulouse Lautrec : un modèle d'école inclusive, qui accueille 250 élèves en situation de handicap pour 100 élèves valides. « Ça m'a appris la vie » résume-t-il. « J'étais déjà un peu formaté pour le respect de la différence du fait de mon métissage. Mais là, il y avait une entraide, une cohésion... »

« J'ai senti que malgré mon absence d'expérience, on me faisait confiance, qu'on ne me laisserait pas tomber. »

S'ensuit un Bac Pro vente (« Il me fallait plus de concret que dans les études générales ») qui le propulse dans le monde du commerce. Hugo enchaîne avec un BTS MCO², en alternance dans un magasin de cigarettes électroniques. « Si le commerce me plaît autant, c'est parce qu'il y a de la relation. » Sur sa lancée, Hugo souhaite effectuer un Bachelor de Business Developer : il s'installe chez sa mère aux Sables d'Olonne, trouve une école et une entreprise. Mais celle-ci met fin à sa période d'essai. De ce coup dur, Hugo peinera à se remettre : il met ses études de côté, se fait opérer de l'épaule sur laquelle il a trop forcé en bouée tractée, traverse les 4 mois post-opératoires en essayant de garder le moral...

Au printemps 2024, il tombe sur une annonce de RestoKoop, qui propose une expérience de création et gestion d'activité, où les jeunes sont au cœur des prises de décision. « Dès l'entretien, j'ai senti la bienveillance. » raconte Hugo. « On m'a tout de suite tutoyé, c'était amical. J'ai senti que malgré mon absence d'expérience en cuisine, on me faisait confiance, que cette fois-ci on ne me laisserait pas tomber. » Depuis septembre 2024, Hugo fait équipe, du lundi au jeudi, avec son binôme Fodé. « Fodé s'y connaît en cuisine, moi en commercial : on s'entraide. On apprend et on se responsabilise. » Fils d'un entrepreneur (son père a créé son entreprise en Martinique et travaille depuis dans plusieurs endroits du monde), Hugo n'écarte pas l'idée de créer un jour sa propre affaire. Mais à court terme, il savoure « une expérience très positive », et la compagnie de Jamming, le chien Jack Russel qui ne le quitte jamais. Un cadeau de ses parents pour ses 14 ans, après des soucis de santé : « Ça faisait 8 ans que j'en rêvais ! »

¹ Contrat d'appui au projet d'entreprise
² Management commercial opérationnel

Bienvenue dans le mouvement !

Acteur-rices Habitat Jeunes, retrouvez tous les membres du réseau sur l'annuaire Part'Haj.

Grand Est

Imaj 51

www.imaj51.fr



© IMAJ 51

Imaj 51 est la première Agence Immobilière à Vocation Sociale dédiée aux Jeunes de 18 à 30 ans en France parmi les 50 AIVS existantes. Même si les personnes accueillies aujourd'hui peuvent dépasser l'âge de 30 ans, la spécificité « jeunes » reste notre cœur de métier. Nous œuvrons dans le département de la Marne depuis 2017 et proposons des logements pérennes, dans le diffus, principalement issus du parc privé, dans le cadre de l'Intermédiation Locative en mandat de gestion.

Imaj 51 est une jeune association qui a besoin du soutien et de l'accompagnement de réseaux nationaux. Déjà adhérente de la Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement, Imaj 51 a souhaité rejoindre le mouvement Habitat Jeunes, complémentaire à la Fapil sur des sujets communs, afin d'apporter une diversité de solutions de logement aux jeunes.

**Les 3 mots associés au projet Habitat Jeunes :
Diversité – Autonomie – Confiance**

Nouvelle Aquitaine

La Mission Locale Moyenne Garonne



© ML MOYENNE GARONNE

Le périmètre d'intervention de la Mission Locale Moyenne Garonne, créée en 1991, compte 92 276 habitants sur 113 communes rurales occupant le tiers du département de Lot et Garonne. Déployée sur cinq sites, son équipe de 23 salarié-es traite l'ensemble des difficultés d'insertion de près de 1700 jeunes à l'année et œuvre pour le recours au droit au moyen d'actions favorisant l'emploi, la formation, l'orientation, la mobilité, le logement, la santé, l'accès à la culture et aux loisirs.

La Mission Locale Moyenne Garonne, qui a fait le choix de s'engager dans la création de 30 logements concourant à faciliter la mobilité et le développement de l'autonomie des jeunes dans un environnement propice au vivre ensemble, se retrouve dans les valeurs de l'éducation populaire portées par un réseau national écouté qui contribue aussi à faire évoluer les conditions de vie de la jeunesse.

**Les 3 mots associés au projet Habitat Jeunes :
Échange – Partage – Autonomie**

Nouvelle Aquitaine

Le CLLAJ.17

www.cllaj17.fr



© CLLAJ.17

Le CLLAJ.17 (Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes) est une association née en 1991. Son objectif est de permettre aux jeunes de 16 à 30 ans de créer les conditions favorables à leur autonomie, de favoriser l'insertion sociale par le logement. Nous sommes présents à La Rochelle, Rochefort, Oléron et en Haute Saintonge. Plus de 1500 jeunes nous contactent chaque année. Nous accompagnons individuellement quelque 350 jeunes dans leurs parcours. Notre parc de logements représente aujourd'hui plus de 200 places. Le CLLAJ.17 est un acteur engagé et solidaire sur les enjeux du logement des jeunes sur le territoire de la Charente-Maritime.

Le CLLAJ.17 a souhaité adhérer au mouvement Habitat Jeunes pour plusieurs raisons :

- Les deux entités partagent une mission commune : faciliter l'accès au logement des jeunes en situation de précarité ou en transition vers l'autonomie ;
- Favoriser les collaborations avec d'autres organisations membres ;
- En rejoignant Habitat Jeunes, le CLLAJ.17 bénéficie d'une meilleure visibilité, d'une reconnaissance institutionnelle, d'un réseau plus large de ressources, d'outils, de services et programmes spécifiques, ainsi que de savoir-faire et d'expériences partagées.

**Les 3 mots associés au projet Habitat Jeunes :
Solidarité – Citoyenneté – Mixité sociale**

Ile-de-France

L'ALJT

www.aljt.com



© VINCENT-KRIEGER

L'ALJT, par l'accès au logement des jeunes, vise à promouvoir la cohésion sociale et contribuer à l'égalité des chances. Nous logeons et accompagnons annuellement plus de 12 000 jeunes âgés de 18 à 32 ans. Nos 8 300 logements (individuels, couples ou monoparentaux) sont actuellement répartis dans 76 résidences implantées sur les 8 départements franciliens. Nous proposons 3 types de résidences complémentaires afin de répondre aux différents besoins des jeunes, qui rencontrent des difficultés d'accès au logement.

Comme l'ensemble des acteur-rices Habitat Jeunes, nous agissons historiquement pour accompagner les jeunes dans leurs parcours d'autonomie personnelle et résidentielle. La place du collectif étant déterminante dans cette approche. Il nous paraît important aujourd'hui de pouvoir contribuer plus activement à la promotion et à la défense collective de ce projet d'émancipation.

**Les 3 mots associés au projet Habitat Jeunes :
Éducation-Populaire – Socio-éducatif – Brassage**

Grand Est

Le Club de Prévention d'Épernay

www.club-prevention.fr



Le Club de Prévention d'Épernay est une association, de loi 1901, dans le département de la Marne, créée en 1978, qui a pour mission de prévenir et de lutter contre toutes les formes d'exclusion sociale auxquelles peuvent être confrontés tous les publics fragilisés. Notre accompagnement social se veut global et sur-mesure pour privilégier la primauté de la personne. Pour mener à bien nos missions, divers dispositifs d'hébergement d'urgence ou d'insertion sont proposés avec un accompagnement social global individualisé.

En 2023, nous avons accompagné 1307 ménages, soit 2158 personnes dont 669 enfants et 230 jeunes accompagnés par le service de Prévention Spécialisée.

Nous avons voulu adhérer à votre mouvement car nous attachons une grande importance au public jeune et à ses difficultés d'insertion depuis le début de notre existence. De plus, avec nos dispositifs qui leur sont entièrement dédiés, avec notamment l'émergence en 2020 du Pôle Jeunes (Hébergement d'Urgence Jeunes, Colocation, Pass Logement Jeunes, Loj'Toit) et du Contrat d'Engagement Jeune - Jeunes en Rupture (CEJ-JR) en 2023, nous leur proposons un accompagnement social visant leur autonomie, leur insertion socio-professionnelle durable et leur intégration dans un logement.

Les 3 mots associés au projet Habitat Jeunes :
Vivre-ensemble – Partage – Autonomie

La Bibliothèque sonore : 3 minutes de vie militante !

Derrière les actions, les mots et les sigles du réseau Habitat Jeunes, se cachent des femmes et des hommes, engagé-es parfois depuis de longues années, qui font l'histoire du mouvement.

C'est leur parole que nous avons voulu recueillir et partager.



Auguste Derrives

ancien directeur puis administrateur du Logis des Jeunes de Provence à Cannes et ancien administrateur national revient sur sa vie professionnelle, associative et militante.

A écouter où on veut, quand on veut et à retrouver sur la page « Actualités », rubrique « Bibliothèque sonore » du site habitatjeunes.org.

Si vous aussi vous souhaitez enrichir cette bibliothèque, contactez valerie.michaud@unhaj.org.





LIRE, VOIR
ÉCOUTER



Les reflets du monde - Et travailler, et vivre
de Fabien Toulmé
Ed. Delcourt – Encrages – Juin 2024



Venu à la BD sur le tard après avoir beaucoup voyagé dans le cadre de son métier initial d'ingénieur, Fabien Toulmé continue à parcourir le monde. Il en rapporte des reportages empreints d'humanité et de sensibilité. Après un premier épisode paru en 2022, sur des soulèvements populaires dont il a été témoin, sa série de BD « les Reflets du Monde » se complète d'un 2^e opus consacré à la place du travail dans différentes sociétés, du Texas aux Comores en passant par la Corée. Du cadre supérieur qui décide de tout plaquer aux livreur·ses exploité·es d'une grande firme, des victimes du système à ceux·lles qui se battent pour l'améliorer, Fabien Toulmé éclaire le monde qui nous entoure.



Sois jeune et tais-toi
de Salomé Saqué
Essais Payot – Mars 2023



Génération « chochottes et paresseux » les 18-30 ans d'aujourd'hui ? Journaliste économique et politique de 27 ans, Salomé Saqué s'insurge contre cette idée toute faite. Elle démonte pied à pied les clichés qui collent à la peau de ses pairs. Son enquête, bien étayée – témoignages, chiffres, études – est un réquisitoire pour faire entendre la voix des jeunes, confronté·es en première ligne au chômage, à des politiques publiques insuffisantes et au changement climatique. Un livre salutaire et indigné, contre l'incompréhension qui prévaut, selon l'autrice, dans les médias, mais aussi dans les entreprises et parmi les politiques.



L'histoire de Souleymane
de Boris Lojkine
sorti le 9 octobre 2024



Avec ce vrai thriller, en immersion dans l'univers des coursiers à vélo sans papiers, le réalisateur Boris Lojkine, agrégé de philosophie, signe un grand film social, qui lui a valu le Prix du jury *Un certain regard*, à Cannes en 2024. L'acteur principal Abou Sangare, mécanicien de profession et bénévole dans une association d'éducation populaire à Amiens dans la « vraie vie », a reçu le Prix d'interprétation masculine. Cette histoire à 100 à l'heure, tournée en conditions réelles à vélo dans les rues de Paris, suit à la trace le sort d'un migrant guinéen en attente de régularisation. Tout cela en évitant intelligemment l'écueil lénifiant du film politiquement correct. On adore !



Objectif zéro galère
éditée par la CAF et l'Assurance Maladie



Ça n'est pas pour rien qu'on parle de « jungle » ou de « maquis », s'agissant des démarches administratives à effectuer par les jeunes. Avec cette BD inspirée de l'univers manga – et conçue avec le concours d'élèves de 1^{ère} ST2S – les caisses nationales des allocations familiales (CNAF) et de l'Assurance Maladie (CNAM) ont inventé un outil original, ludique et pratique, pour aider les 16-25 ans à naviguer dans les méandres des procédures administratives. Commande de première Carte Vitale, création d'un compte ameli, déclaration de médecin traitant, mais aussi passage du Bafa, entrée dans un premier appart, déménagement... un vrai soutien pour l'accompagnement personnalisé en FJT.

Sihaj, l'application métiers des projets Habitat Jeunes développée par et pour les adhérents de l'Unhaj



Vous aussi, rejoignez Sihaj !

si@unhaj.org



HABITAT JEUNES

égalité, genre, sexualité



DIALOGUE



MOBILISATION



ÉDUCATION



CONSENTEMENT



MIXITÉ



ANTI-SEXISME

On s'eng'haj !